

# Bulletin Municipal

LORQUIN



Notre patrimoine



## SOMMAIRE

- Le mot du Maire
- Les comptes rendus du Conseil Municipal
- Les annonces – Les informations
- Le carnet familial
- La vie scolaire et périscolaire
- La vie associative
- La vie du village
- Le calendrier des fêtes et des manifestations
- La légende de Sainte-Barbe



## Le mot du Maire

Chère Lorquinoise, cher Lorquinois,

**Chaque année, rues, places et bâtiments publics de notre village se parent pour les fêtes de fin d'année.**

Les agents communaux installent depuis le 28 novembre sapins, guirlandes, éclairages et autres éléments de décorations afin que tout soit prêt pour le 3 décembre, la fête de Saint-Nicolas de l'école maternelle. Saint-Nicolas est, chez nous dans le Nord-Est, le patron des écoliers et des enfants sages. Un jour attendu avec impatience par nos enfants et par les parents. Le village, la salle des fêtes et les écoles vont briller de mille points lumineux et la magie va opérer comme chaque année.

**Mais, tout n'est pas si brillant pour notre village, et notamment l'avenir.** J'ai fait part à Monsieur le Préfet de Moselle, au nom du Conseil Municipal, de nos inquiétudes quant à la restructuration de l'hôpital et au transfert de la gendarmerie à Sarrebourg dans les cinq années à venir ainsi qu'à la situation de notre école. En effet, la réorganisation des politiques publiques engagée par l'Etat depuis une bonne dizaine d'années impacte fortement et de manière négative notre village qui a pourtant de sérieux atouts. S'agissant de notre école, la situation était particulièrement douloureuse et appelait une réaction urgente. Une baisse régulière des effectifs scolarisés depuis plusieurs années peut conduire, dès la rentrée 2017, à la fermeture d'une classe maternelle et peut-être d'une classe élémentaire. Cette situation est devenue intolérable car les infrastructures scolaires du groupe scolaire Jules CREVAUX figurent parmi les plus remarquables du Canton. Le Préfet nous a assuré qu'aucune mesure de fermeture de classe n'est envisagée à ce stade de préparation de la carte scolaire pour la rentrée 2017. Un sursis peu rassurant, toutefois, car seule une refonte de la carte scolaire pour Lorquin et ses environs serait de nature à garantir de manière durable des effectifs stables dans notre groupe scolaire. J'en ai fait part au Préfet et à l'Inspecteur d'Académie.

Pour démontrer le dynamisme de notre école nous étudions la possibilité de compléter le premier niveau de maternelle par des enfants de moins de trois ans, en liaison avec l'Inspecteur de l'Education Nationale de Sarrebourg Moselle Sud. Soyons donc confiants et optimistes.

**La circulation à Lorquin est dangereuse** en raison, notamment, du transit de nombreux camions parfois lourdement chargés à des vitesses excessives. La possibilité d'interdire la traversée du village aux véhicules de transport de marchandises de plus de 19 tonnes est à l'étude en liaison avec le Département, en charge des routes départementales qui traversent Lorquin. Un marquage spécifique a déjà été réalisé, pour expérimentation sur la portion de route entre l'église et l'hôtel de ville, un endroit où les trottoirs sont particulièrement étroits. L'effacement de la ligne centrale

devrait, selon les spécialistes consultés, inciter les conducteurs à une plus grande prudence et à ralentir tout naturellement en raison de la perte du repère central. En outre, la mise en place de radars pédagogiques est en cours de réalisation aux entrées du village.

J'aurai l'occasion de revenir sur ces points lors de nos rencontres à l'occasion des fêtes de fin d'année et au cours de la cérémonie des vœux.

**J'en profite pour remercier très chaleureusement**, au nom de vous tous, ceux qui contribuent à la réussite de ces fêtes et à la bonne marche de la commune tout au long de l'année : mes adjoints et le conseil municipal, nos employés communaux qui souvent travaillent dans l'ombre ; ceux d'entre eux qu'on ne voit pas, dans les bureaux, dans les écoles, et tous les gens de bonne volonté qui pourtant œuvrent sans relâche, consciencieusement et en silence dans l'intérêt général.

Je n'oublie pas le monde associatif que nous soutenons car ils représentent le lien entre les générations, les pompiers, les commerçants et les artisans, les enseignants et le personnel soignant, en particulier celles et ceux qui veillent et assistent les malades et les personnes vulnérables tout au long de l'année et pendant les fêtes, leur apportant ainsi un peu de chaleur et de réconfort.

Nous avons, en cette fin d'année, une pensée toute particulière pour ceux qui nous ont quittés, pour leurs familles qui demeurent dans la peine et pour nos malades qui vivent dans la souffrance. Nous leur souhaitons un prompt rétablissement.

Enfin, le Conseil municipal, le Personnel communal et moi-même nous vous adressons nos meilleurs vœux de bonheur et surtout de santé pour 2017. Joyeux Noël, bonne et heureuse année à toutes et à tous et **rendez-vous le dimanche 8 janvier 2017 à 17 heures à la salle des fêtes pour la traditionnelle cérémonie des vœux de la municipalité.**

Bonne lecture de ce bulletin et joyeuses fêtes.

Jean Pierre JULLY

## Les comptes rendus du Conseil Municipal

### [Les délibérations du conseil municipal](#)

#### **[La séance du conseil municipal du 23 mai](#)**

##### **Travaux – Réhabilitation des logements communaux**

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'inclure les 2 logements du Centre Médico-Social dans le marché de réhabilitation des 2 logements au 5, rue Dr Lorain, avec l'accord de la commission d'action sociale, et sollicite des subventions concernant ce projet.

**Affaire scolaire – Convention de participation au transport CLIS Commune d'Abreschviller/Commune de Lorquin.**

Le conseil municipal autorise le maire à signer la convention de participation avec la commune d'Abreschviller pour le transport de 2 enfants lorquinois en classe d'intégration scolaire à Abreschviller.

**Affaires personnels - Création emplois saisonniers**

Le conseil municipal décide de recruter de 3 agents contractuels pour le remplacement des agents titulaires pendant leurs congés annuels pour une période de 3 semaines.

**Réorganisation territoriale**

Suite à la loi NOTRe (Nouvelle Organisation territoriale de la République) du 7 août 2015 et à l'arrêté préfectoral n°2016-DCTAJ/1-029 en date du 27 avril 2016 portant projet de fusion des communautés de communes des Deux Sarres, de l'Étang du Stock, du Pays des Etangs, Sarrebourg Moselle Sud et de la Vallée de la Bièvre. Le conseil municipal décide d'émettre un avis favorable au schéma départemental de la coopération intercommunale de la Moselle et propose le nom et le siège du nouvel EPCI : Communauté de Communes de Sarrebourg Moselle Sud à Sarrebourg.

**Vente d'herbe 2016**

Le Conseil Municipal autorise le maire à encaisser le produit de la vente d'herbe 2016 aux agriculteurs lorquinois, suite aux résultats de la consultation.

**Subventions exceptionnelles**

Sportive Lorquinoise

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de prendre en charge le vin d'honneur, l'accueil et le repas des officiels soit un montant de 350,-€ pour les deux Journées Nationales des débutants de la Sportive Lorquinoise.

Amicale des Sapeurs-Pompiers

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'allouer une subvention de 500, - € à l'Amicale des Sapeurs-Pompiers pour l'achat d'effets pyrotechniques pour le feu d'artifices du 14 juillet.

**Entretien du terrain de football**

Le conseil municipal, à la majorité (2 abstentions) décide de prendre en charge les factures de Racing Espace Vert pour l'entretien du terrain d'honneur du football pour les années 2015 et 2016 pour un montant de 5541,82 €.

**La séance du conseil municipal du 19 septembre**

**Affaires scolaires**

Location de la salle de lutte au collège de Lorquin pendant la période de travaux au gymnase

Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte de louer la salle de lutte qui se situe dans les locaux de la CC2S, au collège de Lorquin pour les cours d'Education Physique et Sportive, au tarif horaire de 6,75 €, à compter du 01/10/2016.

Convention de mutualisation du service de restauration (Conseil Départemental / Commune) au profit du périscolaire

A compter du 01/09/2016, le Département de la Moselle propose l'établissement d'une nouvelle convention de mutualisation du service de restauration au profit du périscolaire.

Il facturera désormais les prestations de restauration des élèves du périscolaire directement à la commune de Lorquin, et décide de fixer le prix du repas pour **2016/2017 à 4,66 €, c'est-à-dire une augmentation de 1,36 € par rapport au tarif antérieur.**

Le conseil municipal à la majorité avec 5 abstentions autorise le maire à signer la convention pour l'année scolaire 2016-2017.

Pour l'année **2017-2018**, le prix du repas s'élèvera à **7,58 €**, une réflexion est en cours pour trouver une solution moins coûteuse pour la restauration du périscolaire.

### **Rénovation de la Croix par la CC2S**

Le conseil municipal autorise la CC2S qui a la compétence « actions favorisant la protection et la mise en valeur du patrimoine bâti » à effectuer les travaux de rénovation sur la Croix qui se situe à l'angle de la rue Léopold Vallet et de la rue Charly Ochs.

### **Divers**

#### 1<sup>er</sup> Régiment d'Infanterie :

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de participer à hauteur de 150,- € pour la réalisation d'un monument à l'occasion des 50 ans de présence à Sarrebourg du 1<sup>er</sup> Régiment d'Infanterie.

#### Plan de sécurité des écoles :

Les plans particuliers de mise en sureté (PPMS) ont été mis à jour par les écoles en liaison avec la municipalité.

#### Alarmes différenciées aux écoles :

Le conseil municipal autorise l'installation des nouvelles alarmes différenciées aux écoles, en complément des alarmes incendies.

#### Effectif des enfants aux écoles :

Le Maire informe le conseil municipal qu'à la rentrée 2017-2018, l'école élémentaire et l'école maternelle sont susceptibles de fermer une classe. Un rendez-vous est prévu avec l'inspecteur de l'éducation nationale à Sarrebourg pour discuter de cette question. Le Maire demande l'avis du conseil municipal sur l'opportunité de rédiger une correspondance à M. le Préfet de Moselle dans le but de lui faire part de nos inquiétudes et de lui présenter les indéniables atouts du groupe scolaire Jules CREVAUX. Le conseil municipal, à l'unanimité, est favorable à cette proposition.

### **La séance du conseil municipal du 29 novembre**

#### **Réhabilitation de 4 logements : Attribution des marchés**

Le conseil municipal a décidé (séance du 23 mai 2016) la rénovation des logements communaux. Le marché de consultation a été lancé. La commission d'Appel d'offres s'est réunie en date du 22/11/2016 pour l'ouverture des plis. M. BELTRAN, Maître d'œuvre du bureau d'études ATFE a analysé les offres.

Les travaux de réhabilitation de 4 logements communaux s'élèvent à 160 836,65 € H.T.

### **Acquisition d'un bâtiment industriel Créa Métal**

Le conseil municipal, à l'unanimité autorise l'acquisition du bâtiment industriel de CREA METAL (1 000 m<sup>2</sup> de surface couverte et 1 000 m<sup>2</sup> de parking grillagé), Rue Général de Gaulle afin de créer un espace de 300 m<sup>2</sup> pour le Club de lutte qui est installé actuellement dans une des cellules de la CC2S. Les 700 m<sup>2</sup> restants seront dévolus à d'autres fonctions qui restent à définir. Des travaux seront, en conséquence, à prévoir pour l'aménagement de ces locaux.

### **Aménagement d'une salle de restauration avec cuisine à l'école élémentaire**

Compte tenu du coût excessif du prix du repas fixé par le Département de la Moselle, le conseil municipal décide d'aménager d'une salle de restauration avec cuisine au sein de l'école élémentaire pour la rentrée 2017/2018.

### **Renouvellement du contrat de maintenance des cloches de l'église**

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise le maire à signer un nouveau contrat de maintenance avec les Ets CHRETIEN de Fléville-devant- Nancy pour l'entretien des cloches de l'église.

### **Affaire financière – Nouvel Emprunt**

Au vu des travaux qui vont se réaliser, le conseil municipal décide d'emprunter la somme de 350 000,- €

### **Fusion des communautés de communes – recomposition du conseil communautaire : élection de deux délégués**

Suite à la fusion des communautés de communes à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2017, le nombre de délégués communautaires de Lorquin passe de 3 à 2 délégués ; le conseil municipal, à l'unanimité, décide de voter à main levée et nomme M. JULLY Jean Pierre et Mme HENRY Liberta, délégués au conseil communautaire de Sarrebourg Moselle Sud.

### **Affaire scolaire – Subvention classe de mer**

Le conseil municipal à l'unanimité, autorise l'inscription d'une subvention de 1 100,- € au BP 2017, pour un projet de classe de mer concernant 11 élèves lorquinois de l'école élémentaire.

### **Divers**

#### Subventions Conseil Départemental :

Le Maire informe le conseil municipal des subventions accordées à la commune au titre de l'Aide Mosellane à l'Investissement des Territoires (AMITER) : 2 000,- € pour le dossier PLU et 13 000,-€ pour la réhabilitation de 4 logements. Il informe également que la subvention du PACTE II de 40 000,- € concernant la réhabilitation déjà réalisée de 2 logements n'a toujours pas été versée par le Département.

#### Lampes LED à la salle des fêtes :

M. KURTZ Francis informe que les lampes (200 Watt) à la salle des fêtes vont être remplacées par des LED (9 Watt), plus économiques.

## Les Travaux

### Réhabilitation de 4 logements – 5, rue Dr Lorain

Les travaux de réhabilitations des 4 logements communaux au 5, rue Dr Lorain ont commencé. Les employés communaux préparent les murs et les sols en vue de l'intervention des entreprises. Des économies substantielles sont ainsi réalisées.



## Les annonces – Les informations

### État d'urgence, état de siège, état de guerre : quelle différence ?

**L'état d'urgence** est une mesure d'exception prévoyant un renforcement des pouvoirs des forces de l'ordre; il confère aux autorités civiles (et non militaires) des pouvoirs exceptionnels. Il est contenu dans une loi datant de 1955 utilisée à plusieurs reprises: durant la guerre d'Algérie, en 1984 en Nouvelle-Calédonie, mais aussi en 2005 lors des émeutes dans les banlieues. Il ne peut être déclenché qu'en cas d'atteinte au territoire et à la sécurité nationale, ce qui est le cas aujourd'hui. A partir de sa déclaration, il est censé durer douze jours mais le Président François Hollande a souhaité le prolonger pour plusieurs mois, au moins jusqu'aux élections présidentielles au printemps 2017 en raison du risque majeur d'attentats.



**L'état de siège** correspond à un degré supérieur à l'état d'urgence. Il correspond à l'article 36 de la Constitution et instaure **un transfert de pouvoir des autorités civiles aux autorités militaires sur le territoire national**. Cela signifie que l'armée assure la sécurité des citoyens en lieu et place des forces de police. L'état de siège se décide en Conseil des ministres et peut être prolongé par le Parlement. Une telle mesure n'a été activée en France qu'en période de guerre ouverte lors des Première et Seconde Guerres mondiales. Cette mesure que réclament aujourd'hui certains responsables politiques, conférerait aux forces armées des pouvoirs exorbitants.

**L'état de guerre**, quant à lui, correspond à une déclaration officielle de guerre d'un État à un autre.

Le Parlement peut alors décider de déclarer l'État en guerre **afin notamment de faire intervenir les forces armées à l'étranger**, au plus tard dans les trois jours après le début de l'intervention. Un terme rarement utilisé

Souvent employé ces derniers jours par de nombreuses personnalités politiques, le terme de « guerre » n'est que rarement utilisé en



droit international.

**Aujourd'hui, toutefois, dans le cadre de conflits asymétriques entre des Etats souverains et des forces armées de type terroristes, il n'y a quasiment plus de déclarations de guerre formelles. Les dernières datent de 1945.**

Dans certains cas, l'absence de déclaration de guerre s'explique parce que les armées françaises interviennent à la demande du gouvernement en place (Irak, Mali...). Dans d'autres cas, parce qu'il existe un mandat de l'ONU, comme en Libye.

### **Projet de scolarisation des enfants de moins de 3 ans**

Une baisse régulière des effectifs scolaires est constatée depuis plusieurs années, à Lorquin comme ailleurs. Un projet nouveau ayant pour but d'intégrer un dispositif d'enfants de moins de 3 ans à la classe « des petits » de l'école maternelle est à l'étude par la municipalité en liaison avec l'Inspection de l'Education Nationale de la Circonscription de Moselle Sud. Si le projet est accepté, il sera nécessaire d'acquérir un complément de matériel adapté aux enfants de cet âge et aussi de faire effort sur la structure d'encadrement. **Un projet innovant qui semble recueillir l'assentiment et l'enthousiasme de l'ensemble du personnel communal en service au groupe scolaire.**



## Brioche de l'amitié

L'opération « Brioche de l'Amitié » qui s'est déroulée du 7 au 9 octobre au profit des enfants présentant un handicap a connu un beau succès cette année. **1103,50 Euros ont été versés à l'association (964,50 Euros l'an passé)**. Merci à vous pour ces dons toujours bienvenus et merci à celles de nos associations qui ont bien voulu se dévouer pour une noble cause.



**Le monument aux morts de Lorquin** « Le monument aux morts de Lorquin a été réalisé à l'initiative du docteur Feltz. A cette époque, beaucoup de municipalités françaises choisissaient des modèles standards proposés sur catalogue, la plupart avec « un poilu », qui ne convenait pas à Lorquin car les soldats avaient servi dans les armées des deux adversaires. Le projet fut confié à un des neveux du médecin, Charles Weber, architecte à Paris....le monument devait être exécuté dans un grès des Vosges d'une espèce précise et la taille fut confiée au sculpteur Siegel de Sarrebourg.

*L'inauguration eut lieu l'après-midi du jour de l'Assomption 1926 ».*<sup>1</sup>

Le 11 novembre est un jour férié, on l'appelle aussi depuis 2012 « **jour du souvenir en hommage à tous les morts pour la France quel que soit le conflit** » et non plus seulement aux victimes de la première guerre mondiale.



**Les fils et les filles de Lorquin morts pour la France et dont les noms sont gravés sur le monument sont au nombre de 26.**

## Le carnet familial

### Jubilaires juin à décembre 2016 :

- Mr ROMAC Henri, 87 ans, le 6 juin
- Mme DEGRELLE née KLEIN Marie-Thérèse, 87 ans, le 9 juin
- Mme KNIÉDEL née GUYON Ursule, 89 ans, le 13 juin
- Mme WEBER née MAIRE Anne Marie, 86 ans, le 6 juillet
- Mme ANGRAND née ORGEL Gabrielle, 87 ans, le 21 juillet
- Mme BROZOVIC née FOURMANN Marie-Louise, 90 ans, le 2 août
- Mme ORGEL née GERARD Justine, 91 ans, le 8 septembre
- Mme BAUMANN née MARCEL Huguette, 86 ans, le 16 septembre

<sup>1</sup> Extrait du livre « Lorquin et son canton entre les deux guerres 1919 – 1940 de M. Camille Maire

- Mme HENRION Marie-Joséphine, 93 ans, le 21 septembre
- Mme HUBER née FIKUART Marthe, 91 ans, le 29 septembre
- Mme ORGEL née GUNTHER Cécile, 91 ans, le 17 octobre
- Mme DEMANGE Paulette, 86 ans, le 3 novembre
- Mr ORGEL Albert, 86 ans, le 12 novembre
- Mr SCHERRER Arsène, 90 ans, le 24 décembre
- Mme HENRY née CIERLACZYCK Georgette, 89 ans, le 26 décembre
- Mme BECHEREND née WILLM Frieda, 95 ans, le 26 décembre
- Mme KREUTZMANN née SCHELLENBERGER Marie-Louise, 88 ans, le 30 décembre

*Nos compliments*

**Naissances :**

- ARDUIN Camille, né le 28 mai 2016 à Sarrebourg
- VANDERBEKEN Lucas, né le 19 juin 2016 à Nancy

*Nos félicitations aux heureux parents et grands-parents*

**Décès :**

- THIAVILLE Norbert, décédé le 23 juin 2016 à SARREBOURG
- WELSCH veuve PETIT Rose, décédée le 26 juin 2016 à SARREBOURG
- WINIGER veuve CLOCHETTE Marie Louise, décédée le 5 août 2016 à LUNEVILLE
- JACQUOT Jean Louis, décédé le 4 septembre 2016 à LORQUIN
- FISCHBACH Charles, décédé le 4 octobre 2016 à SARREBOURG
- SCHWEGER veuve LIMON Brigitte, décédée le 15 novembre à LORQUIN
- ORGEL Geneviève, décédée le 27 novembre 2016 à HAGUENAU

*Nos sincères condoléances aux familles dans l'épreuve.*

**Mariage :**

- BOH Julien et FOURMANN Ludivine le samedi 30 juillet 2016
- KREMER Nicolas et LACK Pauline le samedi 13 août 2016

*Nos félicitations aux parents et tous nos vœux de bonheur aux jeunes époux*

## La vie scolaire et périscolaire

### **L'école maternelle**

A la salle des fêtes, Saint Nicolas est venu assister au joli spectacle présenté par les enfants de la maternelle. Mesdames Girard et Fontaine ont dirigé les enfants avec l'aide des assistantes maternelles Dominique, Pascale et Joëlle. Les parents étaient très nombreux. A la fin des danses

et chants, saint Nicolas venu sans le père Fouettard a distribué à tous les élèves des livres offerts par la commune. Ensuite l'Association des Parents d'Elèves (APEL) a proposé un petit goûter. Saint Nicolas est reparti discrètement mais le 6 décembre, il est passé dans toutes les classes du groupe scolaire Jules Crevaux. Il a distribué des friandises offertes par l'APEL à tous les enfants et à leurs enseignants.



## Le périscolaire

### Le périscolaire en fête



L'association « Les Lutins » a terminé l'année 2016 par un marché de Noël et un très beau spectacle des enfants. Les produits vendus ont été confectionnés par les enfants au cours du temps péri-éducatif de ce dernier trimestre scolaire. Le spectacle, d'une grande qualité pour des enfants, était aussi le résultat du temps péri-éducatif. Le marché de Noël s'est déroulé dans une atmosphère bon enfant. La vente des bibelots confectionnés s'accompagnait d'une buvette et de pâtisseries, ce qui permettait à tous d'être en pleine forme en cette fin d'année.



Les Lutins proposent des temps périscolaires tous les jours d'ouverture de l'école de 7h30 à 8h20, de 11h20 à 13h10 et de 16h10 à 18h sauf le mercredi après-midi, et un temps péri-éducatif de 15h25 à 16h10 les jours d'école l'après-midi.

Une équipe dynamique et compétente entoure les enfants durant ces différents temps de prise en charge. Bravo et merci aux enfants et à toute l'équipe du périscolaire.

## La vie associative

*La parole est aux associations.*

### La sainte Barbe des sapeurs-pompiers – Tradition et bonne humeur

Les sapeurs-pompiers fêtent leur sainte patronne.



Passages aux grades supérieurs et distinction honorifique ont été les instants marquants de cette soirée durant laquelle sapeurs en activité et anciens se sont retrouvés pour passer une agréable soirée.



La soirée a débuté par la messe célébrée par l'abbé Joseph Schlosser et animée par la chorale Diapason, dirigée par Dany Pregaldiny. Puis les sapeurs-pompiers et les officiels ont rejoint la salle communale, où se déroulait la suite de la soirée. Le capitaine Daniel Kern, chef de centre, a salué les invités présents, dont le commandant Rudolff, qui représentait le colonel Vallier, directeur départemental du SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours).

### Un engagement de tous les instants

Après une minute de silence en mémoire des pompiers décédés en service commandé pendant l'année, le capitaine Kern a souhaité à tous une cordiale bienvenue à cette soirée de Sainte-Barbe. Cette fête est un moment empreint de bonne humeur, de joie et d'amitié. Mais c'est aussi la mise en valeur des soldats du feu au regard de leurs familles, leurs amis ou simplement de la population, représentée par les personnalités présentes. Il adresse ses chaleureux remerciements au maire de Lorquin, et au conseil municipal pour l'excellente collaboration entre la municipalité et le CIS. Il remercie également Jean-Luc Chaigneau pour l'attention particulière qu'il porte aux sapeurs-pompiers, ainsi que le major Yannick Lecoq, commandant la brigade de gendarmerie de Sarrebourg, pour la bonne collaboration entre les deux services lors des interventions. C'est après les promotions aux grades supérieurs que la partie festive a vraiment débuté.



### Les arboriculteurs

#### La campagne de distillation bat son plein

L'association des arboriculteurs a fait sa rentrée le 17 septembre, l'occasion pour le président de rappeler les événements passés dont la journée des vergers avec les écoles et de fixer les activités pour la fin de l'année et le début 2017.

Des commandes de végétaux (arbres fruitiers ou plantes décoratives) ont été faites en octobre et la campagne de distillation a commencé le 18 octobre pour se finir le 24 février. André Maire est le maître de la distillation sur notre commune.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le président Lucien Caron au 06 79 40 74 60.

## Les arboriculteurs identifient leur local

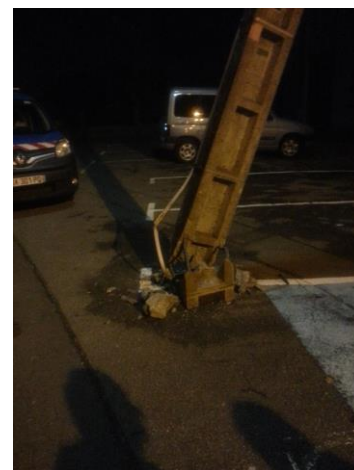
Le 10 décembre, le président des arboriculteurs de Lorquin et des environs a posé une plaque sur le mur extérieur du local situé au 48 B rue du général de Gaulle à Lorquin. Prévu de longue date, le panneau a été confectionné et offert par des amis de l'arboriculture. Grâce à ces généreux donateurs, le bâtiment des arboriculteurs affiche maintenant le nom et le logo de celle-ci ainsi que le blason de la commune. *De gauche à droite ; Patrice Schmidt, le trésorier, Guy Georges et André Maire, membres du comité directeur, et Lucien Caron, le président quelques instants après la pose de la plaque.*



## La vie du village ...

### Un accident qui aurait pu être grave

Il y a deux mois, un camion d'une entreprise a heurté un poteau électrique en ciment sur la Place des Anciens Combattants au cours d'une marche arrière. La situation, fort heureusement ne s'est pas aggravée car le poteau a été maintenu par la tension des fils. ERDF, contacté par Francis KURTZ, a sécurisé la place dans l'heure pour la nuit. Le poteau a pu être changé le lendemain. Un accident qui se termine bien. Les réparations ont été prises en charge en totalité par l'assurance adverse



### Quelques rappels – Les bons usages

**Durant l'hiver**, il est rappelé aux propriétaires comme aux locataires de **déneiger les trottoirs** devant leurs habitations pour permettre à tous (surtout les personnes âgées) de marcher sans risque de chute.

**Les chiens sont des animaux de compagnie** qui doivent aussi respecter les lieux publics. Nous rappelons que les maîtres sont responsables des endroits où les chiens font leurs besoins. Ne laissez pas vos animaux faire des crottes partout, surtout dans les parcs de jeux des plus petits d'entre nous, promenez-vous avec un petit sachet en plastique pour les déjections et ainsi ne pas gêner les passants. **Gardons Lorquin propre.**

### Le marché paysan nocturne

Le 2<sup>ème</sup> marché paysan nocturne organisé par 2 Sarres Tourisme et le Communauté de communes des 2 Sarres a attiré du monde, malgré la météo maussade.

Après le rendez-vous de Nitting le 25 mai, les personnes désireuses de manger sainement et qui privilégient les produits de qualité savent maintenant que pour faire leurs emplettes, il faut

rencontrer des producteurs passionnés. Ils peuvent compter sur les marchés paysans nocturnes organisés par Deux Sarres Tourisme et l'Association des Eleveurs de Montagne (ADEM). A Lorquin, le 15 juin, il y avait une vingtaine de stands installés à côté du terrain de rugby ; les membres de l'Avenir Rugby Club se sont chargés de la buvette et d'une partie de la logistique. Après un début de soirée pluvieux, le temps s'est mis au beau, les visiteurs ont pu se restaurer et faire quelques emplettes de produits naturels.



### La fête du vélo

La fête du vélo

On a eu très chaud pour cette 2<sup>ème</sup> fête du vélo organisée par Deux Sarres Tourisme. 120 courageux ont effectué la montée chronométrée du col du Donon. De plus, les organisateurs proposèrent une activité plus familiale et plus conviviale sur la piste cyclable. En effet, la piste reliant Lorquin à Abreschviller, a été ouverte à un public souhaitant profiter en famille d'une belle promenade à vélo avec découverte de différents ateliers. La formule a séduit, en fin de matinée, une cinquantaine de familles s'est élancée à la découverte de la nature et des quatre communes, Lorquin, Abreschviller, Nitting et Vasperviller. Pour cette 2<sup>ème</sup> fête du vélo, 2 compagnies spécialisées avaient été sollicitées pour d'assurer le show, sur la piste cyclable mais aussi lors de représentations. A Lorquin, il y avait du BMX acrobatique très impressionnant. Le club de pétanque a assuré le soutien logistique et la buvette.



### Le repas des Aînés





### Le repas des aînés :

120 convives ont participé à ce traditionnel repas des aînés. Le maire a dressé le bilan des projets menés par la commune et a parlé de ses préoccupations. Les travaux de rénovation de 4 logements communaux vont débuter, ils seront terminés fin du 1<sup>er</sup> semestre. Autre chantier, l'aménagement d'une cuisine pour le périscolaire dans les locaux de l'école primaire, car les enfants ne pourront plus aller manger au collège comme auparavant. Le maire profite de cette opportunité

pour remercier les personnels du groupe scolaire et du périscolaire pour leur travail de tous les instants.

Un grand merci aussi à l'Inter-association pour l'organisation et la mise en place de cette manifestation. Le maire a, de plus, salué chaleureusement les doyens Madame Fleck Emma et Monsieur Riethmuller Georges qui n'ont pas pu être de la fête.

### La rénovation des croix

La croix est de retour

Après plusieurs mois d'absence, la croix située devant le 129 de la rue Charly Ochs est de retour. Elle avait été démontée en août 2016 dans le cadre d'un programme de restauration et de mise en valeur des objets du patrimoine. La communauté de commune des deux Sarres est à l'origine de ces travaux. 15 autres sites répartis sur le territoire communautaire font l'objet d'une campagne de restauration en 2016, faisant suite à des travaux réalisés en 2013. Après avoir été restaurée en atelier, la croix munie d'une niche a retrouvé son emplacement d'origine, pour le plaisir des riverains et des promeneurs.





# Le calendrier des fêtes et des manifestations

## Janvier

**Dimanche 8 Janvier** : Vœux de la Municipalité à 17h00 à la Salle des Fêtes (SDF)

**Samedi 14 Janvier** : Repas galettes par la Sportive Lorquinoise à la SDF

**Samedi 21 Janvier** : Repas Conseil de Fabrique à la SDF

**Dimanche 22 janvier** : Primaire Gauche à la salle des associations

**Lundi 23 janvier** : Assemblée générale interassociation à la SDF

**Vendredi 27 janvier** : Don du sang par l'association des donneurs de sang à la SDF

**Dimanche 29 Janvier** : Primaire Gauche à la salle des associations

**Dimanche 29 Janvier** : Bourse aux vêtements et jouets par l'APEL à la SDF

## Février

**Dimanche 5 février** : Marche et soupe aux pois par l'IA à la SDF

**samedi 11 février** : Repas des Anciens sapeurs-pompiers à la SDF

**Lundi 13 au vendredi 17 février** : Centre aéré des Lutins à la SDF

## Mars

**Dimanche 5 mars**: AG des Arboriculteurs à la SDF

**Dimanche 12 mars** : Carnaval des enfants par l'APPEL à la SDF

## Avril

**Dimanche 2 avril** : AG de l'UNC à la SDF

**Samedi 8 Avril** : Loto des sapeurs-pompiers à la caserne

**Lundi 10 au jeudi 13 Avril** : Centre aéré des Lutins à la SDF

**Vendredi 14 Avril** : Brocante de la Sportive au lotissement

**Dimanche 23 Avril** : Elections présidentielles 1<sup>er</sup> tour à la SDF

## Mai

**Dimanche 7 mai** : Elections présidentielles 2<sup>ème</sup> tour à la SDF

**Lundi 8 mai** : Cérémonie patriotique – Vin d'honneur à la SDF

**Dimanche 14** : Fête de printemps par l'APL à la SDF

**Vendredi 19 mai** : Don du sang à la SDF

**Dimanche 21 mai** : Fête privée à la SDF

**Samedi 27 Mai** : Assemblée générale des Amis de Jules CREVAUX à la SDF

## Juin

**Dimanche 11 juin** : Elections législatives 1<sup>er</sup> tour

**Samedi 17 et dimanche 18 juin** : Fête de la musique par le Rugby Club au terrain de rugby

**Dimanche 18 Juin** : Elections législatives 2<sup>ème</sup> tour

**Dimanche 25 juin** : Après-midi jeux de société par l'APPEL à la SDF

## Juillet

**Samedi 1 et dimanche 2 Juillet** : Fête du rugby et feu de la Saint-Jean au stade

**Vendredi 7 juillet** : Fête des écoles par les Enseignants et l'APEL au groupe scolaire

**Lundi 10 au vendredi 28 juillet** : Centre aéré des Lutins à la SDF

**Vendredi 14 Juillet** : Cérémonie patriotique – Vin d’honneur à la SDF

**Samedi 15 Juillet** : Bal populaire et feu d’artifices par L'amicale des SP au CIS

**Dimanche 30 Juillet** : Fête de la Communauté de paroisses par le Conseil de Fabrique au terrain de rugby

### **Août**

**Vendredi 4 août** : Don du sang à la SDF

**Samedi 12 Dimanche 13 août**: Challenge par la Sportive Lorquinoise au terrain de foot

### **Septembre**

**Samedi 16 septembre** : Diner dansant de la fête patronale

**Dimanche 17 Septembre** : Fête patronale et aubades par l'amicale des SP

### **Octobre**

**Dimanche 1<sup>er</sup> octobre** : AG du Souvenir Français à la SDF

**Samedi 7 ou Dimanche 8 octobre** : Repas partage du Conseil de Fabrique à la SDF

**Vendredi 20 octobre** : Don du sang à la SDF

**Samedi 28 octobre** : Cavalcade d'Halloween par l'APEL dans le village et au bâtiment du foot

**Dimanche 29 octobre** : Repas des Aînés par la Municipalité et l'IA à la SDF

### **Novembre**

**Samedi 4 novembre** : Fête privée à la SDF

**Vendredi 10 novembre** : Défilé aux lampions par l'APEL dans le village

**Samedi 11 novembre** : Cérémonie patriotique – Vin d’honneur par la Municipalité à la SDF

**Samedi 11 novembre** : Loto des donneurs de sang à la SDF

**Samedi 18 novembre** : Soirée Beaujolais par l'amicale des SP au CIS

**Dimanche 19 novembre** : Sainte Cécile et repas de la Chorale Diapason à la SDF

### **Décembre**

**Samedi 2 décembre** : St Nicolas par les Ecoles à la SDF

**Samedi 9 décembre** : Ste Barbe par les SP à la SDF

**Vendredi 15 décembre** : Repas de Noël du CAT à la SDF

**Samedi 16 Décembre** : Noël des enfants des SP au CIS

**Dimanche 17 Décembre** : Repas du Club de l'amitié à la SDF





## LETTRE D'INFORMATION

**Au 1<sup>er</sup> juin 2017, le camion de collecte des ordures ménagères passera une semaine sur deux.**

### ► OBJECTIF ATTEINT.

En 2011, en vue de la fermeture du centre d'enfouissement de Hesse, il avait été décidé de mettre en place la redevance incitative. L'objectif premier était de recycler plus de déchets et ainsi lisser les coûts d'enfouissement des déchets pour éviter une forte augmentation de nos factures. Sans ce système de facturation, le coût de gestion des déchets aurait augmenté de 17 % en 2017 (au lieu de 5%) pour financer le transport des ordures ménagères vers le centre d'incinération et de valorisation énergétique de Haguenau (situé à 70 km de Sarrebourg).  
Fin 2016, notre centre d'enfouissement,

officiellement fermé, nous pouvons constater que l'objectif a été atteint, et cela, grâce à un effort collectif.

### ► POURSUIVONS NOS EFFORTS.

Depuis le mois de juillet, nos déchets sont transportés et traités hors du territoire, ce qui renchérit le coût du service. Dans le cadre du renouvellement de notre contrat de collecte et afin de limiter la hausse de nos factures, la collecte de la poubelle d'ordures ménagères sera réalisée tous les quinze jours à partir du 1<sup>er</sup> juin 2017 dans les communes rurales (hors agglomération de Sarrebourg, Réding, Buhl Lorraine). Le Pôle Déchets va vous tenir informé pour accompagner cette transition,

restez à l'écoute (ci-dessous, quelques conseils pour favoriser la communication entre le service et les usagers).

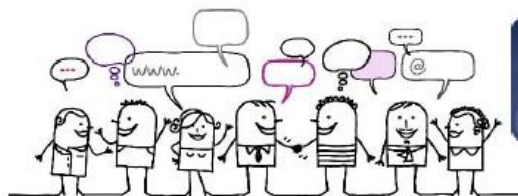
### ► UNE DEMARCHE COLLECTIVE

Le passage du camion une semaine sur deux, à l'image de la collecte sélective actuelle du bac de tri répond aux remarques de nombreux usagers nous faisant part de l'intérêt de réduire le nombre de passage des camions de collecte, alors que les foyers sortent leur poubelle une fois par mois en moyenne.

*En 2009,  
1/3 des déchets étaient recyclés.  
Aujourd'hui, ce sont les 2/3 !*

AFIN DE VOUS ACCOMPAGNER DANS CETTE TRANSITION, le Pôle Déchets vous invite à :

- **RESTER ATTENTIFS** à ses documents de communication (calendrier de collecte, lettre d'information,..) ;
- **UTILISER SON SITE INTERNET**  [www.pays-sarrebourg.fr](http://www.pays-sarrebourg.fr)
- **VOUS ABONNER A SA PAGE FACEBOOK (NOUVEAU)** créée pour vous transmettre les informations (actualités, événements, outils,...) de manière simple et rapide, mais aussi pour **FAVORISER LES ECHANGES** et **REPONDRE A VOS ATTENTES**.



### LE POLE DECHETS VOUS ACCUEILLE :

Terrasses de la Sarre – Terrasse Normandie - 57400 SARREBOURG  
Du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 13h30 à 18h. Le jeudi uniquement de 10h à 12h.  
Par téléphone :  **0800 807 018** (GRATUIT depuis un poste fixe)



## **LA LEGENDE DE SAINTE-BARBE**

Sainte Barbe aurait vécu au milieu du III<sup>e</sup> siècle à Héliopolis (aujourd'hui Baalbek au Liban) sous le règne de l'empereur Maximien.

Son père, Dioscore, aurait été un riche édile païen descendant de satrapes perses.

Pour protéger sa virginité ou la protéger du prosélytisme chrétien, il l'enferma dans une tour à deux fenêtres. Mais un prêtre chrétien, déguisé en médecin, s'introduisit dans la tour et la baptisa.

Au retour d'un voyage de son père, Barbe lui apprit qu'elle avait percé une troisième fenêtre dans le mur de la tour pour représenter la Sainte Trinité et qu'elle était chrétienne. Furieux, le père mit le feu à la tour.

Barbe réussit à s'enfuir, mais un berger découvrit sa cachette et avertit son père.

Ce dernier la traîna devant le gouverneur romain de la province, qui la condamna au supplice.

Comme la jeune fille refusait d'abjurer sa foi, le gouverneur ordonna au père de trancher lui-même la tête de sa fille.

Elle fut d'abord torturée : on lui brûla certaines parties du corps et on lui arracha les seins mais elle refusa toujours d'abjurer sa foi.

Dioscore la décapita mais fut aussitôt châtié par le Ciel : il mourut frappé par la foudre.

Quand les chrétiens vinrent demander le corps de la jeune martyre, ne voulant pas utiliser son prénom perse et ne pouvant pas se dévoiler en utilisant son prénom de baptême chrétien, ils ne purent en parler que comme « la jeune femme barbare », d'où le nom de sainte Barbara qui lui fut donné.

### **Patronage**

D'aucuns peuvent demander les prières de sainte Barbe pour être protégés de la foudre, mais elle est aussi la patronne, le modèle et la protectrice des architectes, des géologues, **des pompiers**, des mineurs (et par extension actuellement, des ingénieurs des Mines), des artilleurs, des sapeurs, des canonniers, des artificiers, des ingénieurs de combat, des métallurgistes, des démineurs et autres corporations liées au feu, les pétroliers militaires, les foreurs et les personnels de l'industrie des turbines à gaz, les carillonneurs.

En particulier, le fort patronage que lui vouaient les mineurs de fond s'est progressivement transmis aux ouvriers et ingénieurs des travaux souterrains (tunnels, cavernes, etc.) avec la disparition progressive de l'industrie minière occidentale. De nos jours, une sainte Barbe trône toujours à l'entrée des tunnels en construction pour protéger les ouvriers-mineurs des accidents de chantier.

Les empereurs byzantins vénéraient particulièrement ses reliques qu'ils firent transférer au VI<sup>e</sup> siècle à Constantinople. Une partie fut emmenée en Italie par les Vénitiens, et une autre au XI<sup>e</sup> siècle par la fille d'Alexis Comnène à Kiev, où elles se trouvent toujours à la Cathédrale Saint Vladimir de Kiev.

